

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
REGION DE L'EST
DEPARTEMENT DU HAUT NYONG
COMMUNE D'ATOK
SECRETARIAT GENERAL
**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DE
MARCHES PUBLICS**



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
EAST REGION
UPPER-NYONG DIVISION
ATOK COUNCIL
GENERAL SECRETARIAT
INTERNAL TENDER BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
**N°0003 /AONO/C.ATOK/CIPM/2026 Du 23/01/2026 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE BILINGUE D'ATOK,
D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE PRE-SCOLAIRE DE MAKOK, D'UNE MINI CLOTURE A L'ECOLE
MATERNELLE D'ATOK, ET DES FOYERS COMMUNAUTAIRES DANS CERTAINES LOCALITES (BIGOENS,
MIKOUAGUE, MBAMA) DANS LA COMMUNE D'ATOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST**

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2026

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune d'ATOK, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'ATOK, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE BILINGUE D'ATOK, D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE PRE-SCOLAIRE DE MAKOK, D'UNE MINI CLOTURE A L'ECOLE MATERNELLE D'ATOK, ET DES FOYERS COMMUNAUTAIRES DANS CERTAINES LOCALITES (BIGOENS, MIKOUAGUE, MBAMA) DANS LA COMMUNE D'ATOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST**

ALLOTISSEMENT

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en quatre (06) lots comme suit :

LOT	DESIGNATION	MONTANT TTC FCFA	FINANCEMENT	IMPUTATION
01	Construction d'une salle de classe dans le centre préscolaire (CPC) de MAKOK	10 000 000	BIP MINEDUB Exercice 2026	
02	Construction d'une mini clôture à l'Ecole Maternelle publique d'ATOK	8 000 000	BIP MINEDUB Exercice 2026	
03	Construction d'un bloc de deux(02)salles de classe à Ecole primaire publique bilingue (PPPB) d'ATOK	17 950 000	BIP MINEDUB Exercice 2026	
04	Construction d'un foyer communautaire à BIGOENS	20 000 000	BIP Exercice 2026	
05	Construction d'un foyer communautaire à MIKOUAGUE	20 000 000	BIP Exercice 2026	
06	Construction d'un foyer communautaire à MBAMA	20 000 000	BIP Exercice 2026	

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les prestations à réaliser portent sur :

LOTS 1, 2,3, 4,5,6

- ◆ Lot 100 : Les travaux préparatoires ;
- ◆ Lot 200 : Les terrassements et l'implantation;
- ◆ Lot 300 : Les fondations ;

- ◆ Lot 400 : Les maçonneries et élévation ;
- ◆ Lot 500 : La charpente, la couverture et le plafond ;
- ◆ Lot 600 : Les menuiseries bois ;
- ◆ Lot 700 : Les menuiseries métalliques;
- ◆ Lot 800 : L'électricité ;
- ◆ Lot 900 : La peinture ;
- ◆ Lot 1000 : Les VRD;

3- COUT PREVISIONNEL

Les montants prévisionnels sont répartis par lot comme suit :

LOT	DESIGNATION	MONTANT TTC FCFA	FINANCEMENT	IMPUTATION
01	Construction d'une salle de classe dans le centre préscolaire (CPC) de MAKOK	10 000 000	BIP MINEDUB Exercice 2026	
02	Construction d'une mini clôture à l'Ecole Maternelle publique d'ATOK	8 000 000	BIP MINEDUB Exercice 2026	
03	Construction d'un bloc de deux(02)salles de classe à Ecole primaire publique bilingue (PPPB) d'ATOK	17 950 000	BIP MINEDUB Exercice 2026	
04	Construction d'un foyer communautaire à BIGOENS	20 000 000	BIP Exercice 2026	
05	Construction d'un foyer communautaire à MIKOUAGUE	20 000 000	BIP Exercice 2026	
06	Construction d'un foyer communautaire à MBAMA	20 000 000	BIP Exercice 2026	

4- PARTICIPATION

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais, spécialisées dans le domaine du bâtiment, jouissant d'une bonne moralité et justifiant des capacités financières et techniques requises;

La participation sous forme de groupement est admise, à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice 2026

5- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la commune d'ATOK, au Service de l'Urbanisation et du développement local, Tél : 655 33 69 20 sise à Atok, dès publication du présent avis.

6- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la commune d'Atok, Service de l'Urbanisation et du développement local, Tél : 655 66 33 69 20 sise à Atok, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (**Recette municipale d'Atok**), d'une somme non remboursable de **quatre-vingt cinq mille francs (85 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres

7- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d'ATOK, au plus tard le 20/02/2026 à 09 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003 /AONO/C.ATOK/CIPM/2026 Du 23/01/2026, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE BILINGUE D'ATOK, D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE PRE-SCOLAIRE DE MAKOK, D'UNE MINI CLOTURE A L'ECOLE MATERNELLE D'ATOK, ET DES FOYERS COMMUNAUTAIRES DANS CERTAINES LOCALITES (BIGOENS, MIKOUAGUE, MBAMA) DANS LA COMMUNE D'ATOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –Exercice 2026
LOT N°.....

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

8- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations émettrices des pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

9- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des actes de la Mairie d'Atok, le 20/02/2026 à 10 heure précises par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'ATOK, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

10- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Absence ou Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) Absence de catégorisation
- 5) Absence du récépissé de Caisse de dépôt de consigne

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 3) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;

c. ***Offre Financière***

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence d'une pièce financière ;
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 10% du nombre total des Sous-détail des Prix unitaires ;
- 4) Sous-détail des Prix unitaires non conforme au modèle.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Les références de l'Entreprise Oui/non
- 2) La capacité financière Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement..... Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels..... Oui/Non
- 7) Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

11- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

12- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **2% par lot** du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances, soit :

LOT	DESIGNATION	MONTANT TTC FCFA	FINANCEMENT	IMPUTATION
01	Construction d'une salle de classe dans le centre préscolaire (CPC) de MAKOK	10 000 000	BIP MINEDUB Exercice 2026	
02	Construction d'une mini clôture à l'Ecole Maternelle publique d'ATOK	8 000 000	BIP MINEDUB Exercice 2026	
03	Construction d'un bloc de deux(02)salles de classe à Ecole primaire publique bilingue (PPPB) d'ATOK	17 950 000	BIP MINEDUB Exercice 2026	
04	Construction d'un foyer communautaire à BIGOENS	20 000 000	BIP Exercice 2026	
05	Construction d'un foyer communautaire à MIKOUAGUE	20 000 000	BIP Exercice 2026	
06	Construction d'un foyer communautaire à MBAMA	20 000 000	BIP Exercice 2026	

13- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

14- ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE

Chacune des Lettres-Commandes à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15- ALLOTISSEMENT

Un soumissionnaire peut gagner tous les lots.

16- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de l'Urbanisme et du Développement Local de la Commune d'Atok, Téléphone: 655 33 69 20 /699 701 002

Ampliations :

- ✓ PREFET/HN
- ✓ ARMP
- ✓ DD/MINMAP-HN ;
- ✓ Pdt/CIPM-ATOK ;
- ✓ SOPECAM ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono et Archives.

ATOK, le 23/01/2026

Le Maire de la Commune d'ATOK.

Autorité Contractante



Jean Yves Bak
Analyste Economiste